NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5200626 - Marais du Mès, baie et dunes de Pont-Mahé, étang du Pont de Fer

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5200626

1.3 Appellation du site

Marais du Mès, baie et dunes de Pont-Mahé, étang du Pont de Fer

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

30/04/2007

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 01/07/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032967131&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,42722°

Latitude : 47,41333°

2.2 Superficie totale

2688 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

21,3%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
44	Loire-Atlantique	76,6 %
56	Morbihan	2,1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
44006	ASSERAC
56030	CAMOEL
44069	GUERANDE
44072	HERBIGNAC
44097	MESQUER
44175	SAINT-LYPHARD
44183	SAINT-MOLF

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		259,7 *(9,66 %)*		G	C	C	B	B
1130 *Estuaires*		69 *(2,57 %)*		G	D			
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		511,65 *(19,04 %)*		G	D			
1150 *Lagunes côtières*	X	750 *(27,9 %)*		P	C	C	B	C
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		24,88 *(0,93 %)*		M	D			
1170 *Récifs*		15,05 *(0,56 %)*		M	A	C	B	B
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		10 *(0,37 %)*		P	D			B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		2,69 *(0,1 %)*		P	D			
1320 *Prés à Spartina (Spartinion maritimae)*		1,9 *(0,07 %)*		M	D			B
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		288 *(10,71 %)*		P	D			B
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		241 *(8,97 %)*		P	D			B
1420 *Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)*		24,9 *(0,93 %)*		P	D			B
2110		1,03		P	D			

Dunes mobiles embryonnaires		*(0,04 %)*						
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		1,05 *(0,04 %)*		P	D			B
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	7,1 *(0,26 %)*		P	D			B
2150 *Dunes fixées décalcifiées atlantiques (Calluno-Ulicetea)*	X	2,6 *(0,1 %)*		P	D			
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		1,1 *(0,04 %)*		P	D			B
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		2,15 *(0,08 %)*		P	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		1,77 *(0,07 %)*		P	D			B
4020 *Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix*	X	0,17 *(0,01 %)*		P	D			B
4030 *Landes sèches européennes*		8,18 *(0,3 %)*		P	D			
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		2,1 *(0,08 %)*		P	D			
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		84 *(3,13 %)*		P	D			
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	0 *(0 %)*		P	D			
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		79 *(2,94 %)*		P	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	1	50	i	P	G	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p	1	20	i	C	DD	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r	1	10	i		DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	r	1	10	i		DD	D			
M	1355	*Lutra lutra*	p	1	10	i	P	DD	C	C	C	C
P	1831	*Luronium natans*	p	1	20	i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus marmoratus*			i	P	X		X		X	
A		*Pelodytes punctatus*	1		i	P			X		X	
A		*Bufo calamita*			i	P	X		X		X	

A		*Hyla arborea*			i	P	X		X		X	
A		*Rana dalmatina*			i	P	X		X		X	
B		*Streptopelia turtur*	9	99	cmales	P			X		X	
P		*Carex lasiocarpa*			i	P						X
P		*Gale palustris*			i	P						X
P		*Linaria arenaria*			i	P			X	X		
P		*Menyanthes trifoliata*			i	P						X
P		*Nymphoides peltata*			i	P						X
P		*Salicornia pusilla*			i	P						X
P		*Zostera noltii*			i	P						X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	21 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	30 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	10 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	5 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %
N26 : Forêts (en général)	9 %

Autres caractéristiques du site

Zones humides littorales et arrière-littorales comprenant une baie maritime avec slikke et schorre, bordée de falaises rocheuses et de dunes. Petit fleuve côtier avec, de part et d'autre, des marais salants, saumâtres et doux. Plus en amont, étang avec marais et landes tourbeuses.

Vulnérabilité
: Déprise agricole sur les zones de marais doux et saumâtres conduisant à la fermeture des milieux. Pression touristique sur le littoral. Développement d'espèces végétales invasives en marais salants induisant une banalisation des milieux de grand intérêt patrimonial.

4.2 Qualité et importance

Grande richesse floristique et végétation variée : slikke avec peuplements de Zostères (Bancs de Zostera, habitat de la convention OSPAR), végétation dunaire, association de landes et pelouses mésophiles et xérophiles des rochers littoraux, végétation des marais avec une zonation caractéristique en fonction de la salinité des milieux. L'étang de Pont-Mahé présente une riche végétation aquatique et palustre.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
H	F02.03	Pêche de loisirs		I
H	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I

M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
M	K01.01	Erosion		I
M	K01.02	Envasement		I
M	L07	Tempête, cyclone		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	A11	Autres activités agricoles		I
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

"Inventaires des sites Natura 2000 Marais du Mès, Baie et Dunes de Pont-Mahé, Etang du Pont de Fer; Marais salants de Guérande, Traicts du Croisic, Dune de Pen Bron - DIREN Pays de la Loire, Ouest Aménagement, mai 2001"

"Etude cartographique des habitats d'intérêt communautaires marins des sites Natura 2000 - CAP Atlantique, TBM, août 2006

Atlas cartographique des habitats d'intérêt communautaires marins des sites Natura 2000 - CAP Atlantique, TBM, août 2006"

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
80	Parc naturel régional	40 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	sites de Pen-Bé, bassin du Mes, marais du Rostu	/	1%
80	Brière	*	40%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Marais salants de Guérande et du Més	*	80%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : CAP ATLANTIQUE

Adresse : 3 AVENUE DES NOELLES 44500 LA BAULE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation